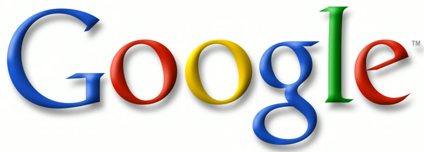
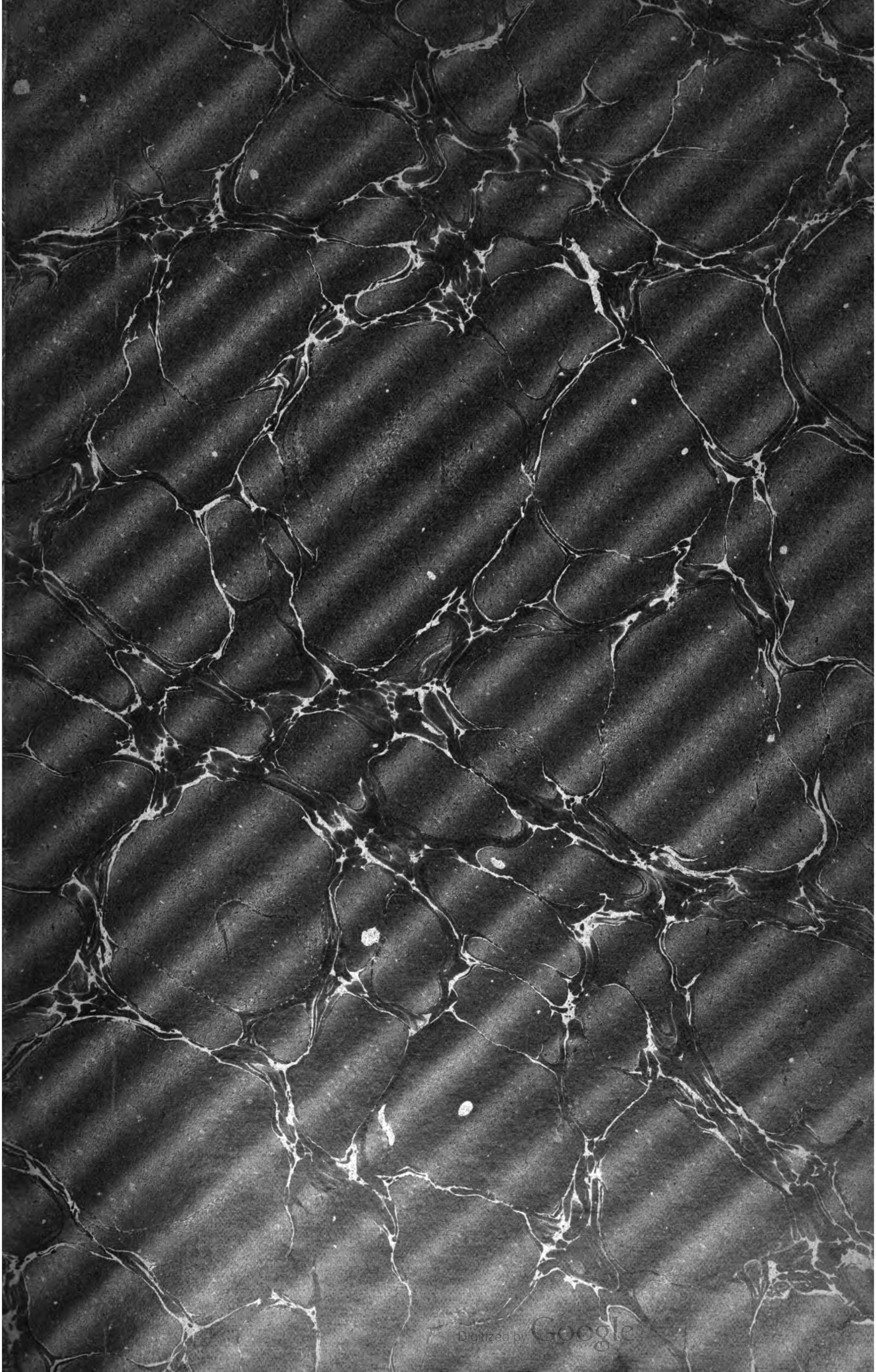



SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV·ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS



EXPLORATIONS PYRÉNÉENNES

ASCENSIONS DES HAUTES CIMES
ET DES RÉGIONS DE DIFFICILE ACCÈS
OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
RECHERCHES
SCIENTIFIQUES & ARCHÉOLOGIQUES

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ RAMOND

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

2me SÉRIE, TOME 2me

ANNÉE 1898

TOULOUSE

PAUL PRIVAT, Imprimeur-Libraire, Éditeur

45, Rue des Tourneurs, 45

CAUSERIE PHILOLOGIQUE

faite à la Société Ramond

PAR

M. le Docteur W. FOERSTER, professeur de philologie romane à l'Université de Bonn, le 22 Septembre 1896.

M. Foerster nous a entretenus, dans une causerie philologique, de la place qu'occupe le dialecte gascon dans le domaine des langues romanes.

Il a commencé par exposer la différence qui existe entre la philologie proprement dite et la linguistique ou philologie comparée qui, elle, permet d'étudier les langues et les patois, tant anciens que modernes, à l'aide d'une méthode éprouvée maintenant sur une large échelle dans l'étude des langues les plus différentes. En réunissant toutes les particularités d'une langue tant pour la phonétique que pour la morphologie (il en va de même pour la syntaxe), on aura une sorte d'inventaire d'une langue. Mais si nous ne connaissons d'une langue que son état dans un temps déterminé et que nous soyons privés de documents qui nous permettent d'en connaître les phases antérieures, la linguistique ou la philologie comparée ne trouvera que très peu de phénomènes à comparer. C'est dans cet état que se présente à nous la langue

basque et c'est pour cette raison même qu'elle se prête très peu à une étude vraiment scientifique. Des documents un peu anciens manquent ; nous ne connaissons, à peu près que son état actuel. On arriverait donc, en faisant cet inventaire dont nous avons parlé, pour toutes les variantes de la langue basque dans les localités diverses où on la parle, on arriverait, dit M. Foerster, à un nombre très restreint d'observations. Mais comme on ne connait pas de documents anciens, (1) et qu'il n'y a encore à la disposition de la science aucune autre langue apparentée au basque, on est forcément condamné pour le moment à une stérilité plus ou moins complète. Il s'ensuit que la langue basque ne se prête pas trop, pour le moment du moins, à une étude comparée et vraiment scientifique.

On sait que, par exemple, la langue latine ainsi que la grecque, la slave, l'allemande, etc., appartiennent toutes à une seule famille linguistique que l'on appelle famille des langues indo-européennes ou indo-germaniques. Aussi chacune de ces langues présente-t-elle des conditions très favorables pour une étude comparée. Et non seulement la comparaison entre ces langues sœurs apporte une moisson très riche pour une étude linguistique comparée, mais encore plusieurs de ces langues sont représentées par une longue série de documents nombreux, d'une très haute antiquité ; ainsi on a : pour le bengali, le sanskrit ; pour l'allemand, le gothique, etc... On comprend facilement qu'à une comparaison que l'on pourrait nommer latérale, vient s'ajouter une comparaison toute nouvelle qui compare successivement, chronologiquement, les développements d'une langue. On trouvera alors non seulement par exemple les mots qui aujourd'hui signifient **frère** dans toutes ces langues, mais encore la série des formes successives telles que nous les trouvons dans les documents les plus anciens et que nous les suivons de siècle en siècle jusqu'à nos jours. (2)

(1) Le *Bulletin de la Société Ramond* a publié depuis, une tentative intéressante de M. Stempf sur les inscriptions antiques ibères ; l'avenir et la science en détermineront la valeur. N. D. L. R.

(2) De même on s'aperçoit tout de suite, en réunissant tous les mots avec les mêmes sons (voyelles et consonnes) que, dans les mêmes conditions, les mêmes sons se développent également dans tous les mots. On appelle cela des lois phonétiques ; par exemple, si l'on sait que *fratrem, patrem, matrem* donnent *frère, père, mère*, il est facile de voir

Cependant, comme ces monuments antérieurs manquent à plusieurs de ces langues et que pour certaines il y a des lacunes de longues séries de siècles, il est évident qu'une étude comparée de ces langues trouvera toujours quelque part des difficultés presque insurmontables.

Or il se trouve qu'à côté de cette philologie de langues anciennes, (dite philologie *indo-européenne* ou *indo-germanique*) il y a une autre philologie comparée, la philologie *romane*, qui ne s'occupe que des langues dites *romanes*, c'est-à-dire des langues qui sont toutes issues du latin. On compte environ huit langues romanes : d'un côté l'italien, le sarde, le valaque ; de l'autre, le provençal, le français, le rétoroman ; et dans la péninsule ibérique : l'espagnol et le portugais. Tout le monde, en y réfléchissant un peu, comprendra les conditions tout-à-fait exceptionnelles dans lesquelles se trouve la philologie romane. Ses documents vont en effet depuis les plus anciens documents du latin jusqu'à nous, c'est-à-dire qu'elle embrasse presque une période de deux mille ans. Et non seulement, la langue mère, le latin, se trouve très bien représentée par un grand nombre de textes les plus variés, embrassant presque 1400 ans, mais encore plusieurs de ces langues filles elles-mêmes possèdent des documents qui, comme le français par exemple, vont du VIIe siècle après J.-C. jusqu'à nos jours. On peut dire hardiment que les conditions si exceptionnellement favorables dans lesquelles travaille la philologie romane, ne se retrouvent pour aucune autre.

M. Foerster explique alors sommairement comment il se fait qu'un mot latin, par exemple *aqua,* se transforme différemment dans chaque langue romane, pour en arriver en français jusqu'à un seul son simple, *o*, un *o* fermé, (c'est-à-dire *eau,* comme on écrit malheureusement aujourd'hui encore, dit M. Foerster, sous le joug

quelles sont les destinées de cet *a* latin accentué devant le groupe de consonnes *tr*. En voyant *tardum*, *partem*, *artem*, *dardum*, donner *tard*, *part*, *art*, *dard*, on constate que les destinées de cet *a* latin accentué devant le groupe *rt* sont tout-à-fait différentes. On arrive ainsi à établir des règles pour le développement de tous les sons d'une langue, et cette partie de la méthode fournie par la philologie comparée porte le nom de *phonétique.* Il est inutile d'ajouter que c'est de la même manière que l'on découvre des règles pour le développement des désinences de la conjugaison, des déclinaisons, de la formation des mots par les suffixes, etc., et ceci est la *morphologie.*

d'une tradition séculaire). Il formule ainsi cette loi : « Les langues romanes sont la continuation naturelle du latin parlé dans chaque province et chaque localité ». Ainsi l'*italien* aujourd'hui se trouve dans les mêmes conditions que l'*allemand* moderne. De même que l'allemand moderne est le développement régulier, normal et naturel, d'après les lois innées et naturelles, de l'ancien *haut-allemand*, de même l'*italien* moderne est la continuation naturelle de l'ancien latin. Les *Italiens* sont donc linguistiquement les arrière-petits-neveux des anciens Romains, en descendance directe de Rome. On s'aperçoit tout de suite que toutes les autres langues romanes se trouvent dans une condition essentiellement et foncièrement différente. En France, en Espagne, en Suisse, on n'a pas parlé le latin, il y a deux mille ans ; on parlait en Espagne l'Ibère, en France le Gaulois, en Suisse le Rétois, etc... Mais précisément cette langue primitive, tout-à-fait différente du latin, explique la différence de l'espagnol, du français, du rétoroman, de l'italien. Sans cela toutes ces langues devraient se ressembler d'aussi près que les patois d'une seule langue. Si l'on y réfléchit, on voit qu'un Anglais ayant appris à un âge déjà avancé, par exemple le français, et le parlant couramment, le parle toujours avec sa prononciation anglaise ; c'est un fait connu de tout le monde et qu'il est facile d'observer, surtout ici à Bagnères où il y a tant d'étrangers. Un linguiste un peu expérimenté reconnaîtra facilement un Allemand, un Anglais, un Italien, etc., quand il parle français, et même un Français d'origine. Le fait seul de la prononciation différente suffit à le trahir. (Il est vrai que l'on a inventé une nouvelle science, la phonétique articulatoire, qui, en étudiant la formation de chaque son dans la bouche, en établit les lois et permet à chacun de se débarrasser avec un peu d'assiduité de cette particularité de *terroir* et d'imiter sûrement chaque son d'une autre langue. Mais bien entendu, dit M. F., les anciennes tribus latinisées ne connaissaient pas cette science et ne pouvaient pas la pratiquer, pas plus que ne le peuvent les étrangers que vous voyez courir dans vos rues).

Supposons qu'une famille d'Anglais francisés reste isolée, par exemple dans une île, et que ses descendants oublient l'anglais ; il est évident que ce français spécial, qui n'est corrigé ni par l'école,

ni par l'entretien avec des Français authentiques, mais qui est toujours conservé dans sa spécialité bizarre par le fait matériel de l'isolement, formera peu à peu une langue propre qui sera toujours française, mais peu à peu se différenciera non seulement dans les sons, mais encore dans les autres parties de la langue. C'est ainsi qu'il faut expliquer l'existence et le développement de ces différentes langues romanes. Le français, par exemple, est le latin tel qu'il a été prononcé par les Celtes gaulois avec leur articulation gauloise, développé isolément dans le cours des siècles, etc.

Mais quelle est la langue que l'on parle dans le Midi occidental de la France et spécialement à Bagnères-de-Bigorre ? Tout le monde sait aujourd'hui qu'il y a deux langues tout à fait distinctes en France, le français proprement dit au Nord qui s'est éloigné sensiblement du latin, et le français méridional, — plus voisin du latin — que l'on appelle aujourd'hui la langue provençale, d'après le procédé de Diez, le fondateur de la philologie romane (mort à Bonn, le 29 Mai 1876). (Le provençal proprement dit est uniquement le langage parlé dans l'ancienne Provence). Par Midi de la France, pour la linguistique, il faut entendre le Midi qui va des Alpes Cottiennes à l'Océan, limité au Sud par la mer et les Pyrénées, vers le Nord par une ligne qui n'est pas très horizontale, qui part de l'embouchure de la Gironde, s'élève jusqu'à Montluçon, s'abaisse après au dessous de Lyon et laisse le Dauphiné de côté. Mais l'observation la plus superficielle découvre dans ce grand territoire une variété nettement tranchée, qui se trouve dans l'angle occidental entre les Pyrénées et la mer de Biscaye et qui a été déjà séparée du français et du provençal au Moyen-Age comme une langue indépendante : c'est le gascon. « Si vous vous rappelez, messieurs, dit M. F., le commencement bien connu du *Bellum Gallicum* de Jules César, vous verrez qu'il avait divisé ethnologiquement la Gaule en 3 parties distinctes : les *Galli* proprement dits, les *Belgæ* (c'est le territoire wallon, dont la langue est un dialecte du français) et les *Aquitani*. Le *gascon* correspond au territoire qui appartenait aux Aquitains. Ici se pose une question très intéressante, mais très épineuse aussi, qui malheureusement ne peut pas être élucidée aujourd'hui, — (et si de

nouveaux faits ne se produisent pas, il est difficile qu'elle soit jamais résolue), — les Aquitains sont-ils les Basques, ou plutôt les Basques d'aujourd'hui sont-ils les restes des anciens Aquitains ? Il est très possible encore, que les Basques aient franchi les Pyrénées après 587 et qu'ils aient occupé un territoire qui auparavant était déjà complètement romanisé par les Romains. Les Basques seraient alors les descendants des anciens Ibères. (1)

Ici on devrait parler des temps préhistoriques pour traiter au moins à vol d'oiseau la question de la population primitive du bassin occidental de la Méditerranée, question qui a été traitée plus d'une fois par les ethnologues. Il est de toute évidence que l'idée d'une race identique qui ait occupé une fois ces côtes se présente tout d'abord à l'esprit. Or, la philologie romane peut, ce qui n'a pas été encore remarqué jusqu'à présent, apporter aussi, pour sa part, un argument très intéressant à l'appui de cette hypothèse. C'est le traitement spécial de l'*ll* double latin dans les langues romanes de ces parages. Si l'on part de la Sicile et qu'on passe ensuite en Sardaigne, on est frappé par ce fait que l'*ll* double latin, entre voyelles, se change en *ḍḍ*; par exemple, *castellum* donne *casteḍḍu*; si nous poursuivons jusqu'en Corse, nous retrouvons dans une partie de cette île le même phénomène, tandis que d'autres localités le changent en *dr*. On devrait donc, si la communauté de la race est effective, s'attendre au même phénomène sur les côtes de la Provence et du Languedoc. On n'en trouve pas de trace. Mais arrivé à ce point, le philologue roman se souvient d'un phénomène linguistique propre au *gascon oriental*, et qui n'a pas été encore expliqué, c'est le *t* énigmatique, qui se trouve à la fin de mots latins se terminant en *ellum*; par exemple, *castéllum* donne *castèt*, mais *castellétum* donne

(1) Voir Luchaire. (Les origines linguistiques de l'Aquitaine). — Ce qui est parfaitement assuré, au moins, par des considérations des faits linguistiques, c'est que la langue que l'on parlait dans l'ancienne *Aquitania* au moment de l'arrivée des Romains était une langue celtique. Si donc la population primitive appartenait à une autre race, ce qui d'ailleurs est possible, en tout cas les Celtes venant de l'Orient ont occupé ce territoire et l'ont tellement assimilé que toute la population était profondément celtisée. Il est naturel que l'élément primitif, le peuple antérieur, qui au milieu des conquérants celtes a été assimilé, ait pu communiquer à cette langue celtique certaines petites nuances ou particularités phonétiques et conserver naturellement quelques noms de lieu.

casterèt. Il n'est pas besoin d'appuyer que ce *castèt* gascon est le développement final d'un *casteddu* antérieur. On voit tout de suite alors, qu'il y avait une époque où la prononciation *casteddu*, propre à la Sicile, à la Sardaigne et à la Corse a été aussi celle de la Provence, du Languedoc et de l'Aquitaine. Si elle ne se retrouve plus dans les deux premiers territoires que je viens de nommer, il est évident que cette partie a été envahie, plus tard, par les Celtes qui ont fait disparaître la population primitive. Le *castèt* gascon est donc pour la philologie un fait identique à celui que l'on constate en géologie, quand une chaine de montagnes a été interrompue par la mer, de façon à être isolée, comme une ile.

En tout cas, le gascon est une langue foncièrement provençale et les particularités qu'on suppose provenir du basque sont très minimes ; c'est presque uniquement le changement de *f* initial latin en *h* aspirée et quelques autres vétilles. Il y a d'abord en première ligne, l'*ü* comme le représentant de l'*ū* latin, trait commun à toutes les langues gallo-romanes ; on y trouve la suppression des voyelles postoniques, à l'unique exception de l'*a* latin ; la déclinaison et la conjugaison de l'ancien gascon sont foncièrement provençales. Il est donc de toute nécessité que la population, qui parle aujourd'hui gascon, appartienne à un peuple celtique qui a occupé le territoire basque mais qui en a absorbé tous les habitants en se les assimilant. Ce peuple aura été l'Aquitain, bien que Jules César leur attribue une langue différente. (César, ne connaissant pas le celtique, ne pouvait que reproduire les racontars des Celtes qu'il avait consultés. Car qu'on laisse décider par un Lorrain si le poitevin est du français ou non, ou encore, demandez à un Toulousain si le *gascon*, qu'il ne comprend guère est, d'après lui, un dialecte provençal. Quand je faisais, il y a plusieurs années, la phonétique des vallées vaudoises (1) en Piémont, les Vaudois m'assuraient que la langue des vallées voisines catholiques était absolument différente. Or, quand j'explorai, quelques jours après, ces vallées, je m'aperçus avec étonnement de l'identité de leur langue et de l'idiome Vaudois.

(1) Mon but était de fixer la ligne de démarcation entre la langue provençale et le piémontais.

Naturellement nous prenons un homme qui n'est pas versé dans la philologie romane).

Ceci suffit pour expliquer les particularités sporadiques qui rappellent le basque. « Vous donc, Messieurs, qui êtes nés à Bagnères et parlez son patois, vous êtes les fils des anciens Celtes qui vivaient ici au temps de César et ont été romanisés dans les siècles suivants ; vous êtes donc Français au même titre linguistique que vos compatriotes de la Provence et de l'Ile-de-France ».

M. F. avoue qu'il s'occupe, depuis son arrivée à Bagnères, du parler de cette localité et qu'il a trouvé un appui très efficace et vraiment dévoué auprès de M. le Dr Dejeanne, le connaisseur excellent de l'ancien bigourdan qu'il ressuscite par les publications de textes dénichés aux Archives de la ville et auprès de M. l'abbé Pépouey, philologue romaniste et connaisseur exact de son patois. M. F. pense avoir bientôt réuni tous les matériaux nécessaires pour une *phonétique* du parler de Bagnères, et M. Pépouey s'est chargé de rédiger une *morphologie* du même dialecte. Pour fixer scientifiquement ce patois, très intéressant et très important au point de vue de la philologie romane, il ne manquerait qu'un *dictionnaire* et ce serait une tâche digne de la société Ramond de s'en occuper. Avec la direction et la coopération principale de M. Dejeanne et d'un certain nombre de correspondants, on pourrait réunir, dans un espace de temps assez restreint, tous les matériaux nécessaires pour un tel dictionnaire.

M. F. montre ensuite, par quelques exemples empruntés au français, le procédé de la philologie comparée. Ayant déjà exposé l'évolution de *aqua o* = eau, il choisit le mot *bonheur*. Il est évident que tout le monde pense tout de suite à *bonne heure*, en supposant ce qui arrive d'ailleurs réellement, qu'il y a eu à côté de la forme féminine une forme masculine ; (cf. *spica*, *spicus*, épi ; *festuca*, *festucus*, fêtu) ; il est évident que le sens répond exactement à cette étymologie. Si nous n'avions pas les formes antérieures de ce mot et que nous ne connaissions pas les formes correspondantes de l'italien, du provençal, de l'espagnol, etc., cette étymologie serait assurée et acceptée par tout le monde. Cependant, par la seule connaissance des auteurs du XVIIe siècle, où on trouve isolément le mot *heur* signifiant *destinée*, on en

pourrait déjà douter. Mais en ancien français ce mot avait deux syllabes : *ë-ur*, *ä-ur*, provençal *agur*, espagnol *aguero*, italien *augurio*, — et voilà la vraie étymologie, latin *augurium*.

Ce que fait la philologie comparée pour les sons, elle le fait aussi pour la signification des mots. Ainsi le mot français *tuer* (dans le sens de l'ancien latin *interficere*) a fini par supplanter le vieux français *ocire, occire* = latin *occidere,* provençal *aucir,* italien *uccidere*, etc... Ce mot *tuer* doit dériver d'un verbe *tutare*, qu'on trouve en bas latin avec le sens d'*éteindre*. En cherchant on ne trouve d'autre mot latin que *tutus* = sûr. Mais comment concilier les deux significations ? tuer quelqu'un et *tutare* = assurer, conserver ? (Ce serait une plaisanterie déplorable de vouloir expliquer de cette manière : en tuant mon adversaire, je tue (assure) ma vie). Il y a des patois qui disent encore *tuer le feu*, *tuer la chandelle*, pour *éteindre* le feu, la chandelle. On voit tout de suite que *tuer le feu* signifiait, au temps où l'on n'avait pas même les allumettes de la régie et où la production du feu réclamait un effort considérable, *conserver* le feu, c'est-à-dire le couvrir de cendres pour le maintenir ; d'où plus tard le sens d'*étouffer* qui a conduit à *tuer* au sens actuel de ce mot.

M. F., arrivé à la fin de sa causerie linguistique, veut prendre congé de son auditoire, qu'il remercie de son aimable et infatigable attention, par un dernier exemple tiré de l'onomastique locale de la ville de Bagnères. La belle promenade, qui réunit chaque soir tant de monde aux sons d'une musique délicieuse, s'appelle *les Coustous*. M. F. en a demandé en vain l'explication aux amis qu'il a trouvés à Bagnères et qu'il remercie de tout son cœur de leur accueil vraiment amical. D'où vient ce mot ? Comme il est précédé de l'article défini, ce n'est pas un *nom* proprement dit ; il désignait évidemment tout d'abord un objet concret. M. F. fut confirmé dans cette manière de voir quand il apprit qu'il y avait des promenades ou des *allées* analogues dans d'autres localités, par exemple à Pouzac. Alors se présentait tout de suite une étymologie sûre ; ce serait : *custodes* ; et évidemment à la place où il y a aujourd'hui la belle promenade, il y avait autrefois des murs fortifiés, qui gardaient la ville et que l'on aurait nommés très bien les *gardiens* de la ville. Mais ici se dresse une difficulté insurmontable. Toute évi-

dente que paraisse cette étymologie, elle se heurte avec le fait très connu que dans le bigourdan un - *des* final ne peut donner, ainsi que-*tos* (ex. : *carricatos*, cargatz) que *tz*. Il faudrait alors *coustoutz*, prononciation qui n'existe pas. D'après la méthode sévère avec laquelle travaille le linguiste, l'étymologie si séduisante qu'elle soit, doit être écartée sans rémission. En y pensant de plus près, M. F. s'est souvenu que le latin postérieur avait formé par analogie une forme *custos, custoris*, qui a remplacé le primitif *custos*, *custodis* ; (que l'on se souvienne pour la forme de mots tels que *os*, *oris ; flos, floris* etc., et pour le sens que l'on se souvienne des mots comme *pistor, pastor, sartor,* etc., et cette forme, assurée d'ailleurs par des textes latins, par le français *coustre, cuistre* (1), par l'allemand *Küster* = gardien de l'Eglise, marguillier, n'a plus rien d'étrange. Mais va-t-on objecter, *custores* doit donner *custors, coustours* et non *coustous*. « Mais précisément une particularité de votre patois que j'ai apprise ici, est la suppression dans ce cas de l'ancien *r* : ex. : *pastores*, *pastous*, *pastorem*, *pastou, pacatorem, pagadou*. Et voilà notre étymologie assurée et inattaquable. Par pur luxe, on peut donner l'article du dictionnaire gascon de Lespy et où on trouve un exemple ancien de notre mot dans cette signification :

Coustou, Costoo, = escarpe : lo costoo deu barat dedentz no sie pas ta haut que toros la viste de las frenestes, quant lo pau y sie metut : 1375. Art. (V. Lespy Dict. Béarnais 1885 p. 204). »

APPENDICE

L'étymologie du français CUISTRE

M. le secrétaire de la Société Ramond a bien voulu m'envoyer les épreuves de la notice consacrée à rendre compte de la

(1) Voyez l'appendice : *L'Etymologie du français Cuistre.*

conférence que j'avais faite, le 22 Septembre 1896, cédant aux invitations réitérées et empressées de M. Déjeanne, dans une séance de la Société Ramond. Je tiens à remercier à cette occasion encore une fois M. le Dr Déjeanne de l'accueil vraiment amical que j'ai trouvé chez lui, ainsi que M. l'abbé Pépouey et ses chers parents qui ont rivalisé avec M. Déjeanne, et aussi la Société Ramond toute entière qui a bien voulu m'honorer à la même occasion du titre de membre correspondant.

M. l'abbé Pépouey qui s'est chargé de la rédaction finale de la note (1), m'ayant manifesté des doutes (bien fondés, comme on verra, pour certaine particularité phonétique), je profite de cette occasion pour ajouter l'appendice que l'on va lire.

M. l'abbé Pépouey m'avait objecté avec toute raison, que le latin *custorem,* aurait dû donner en français moderne *coustre*, *coutre*, et non *cuistre*. Il a parfaitement raison. Le mot appartient au fonds de la langue française. *Costre* = *custor*, nominatif, se trouve déjà dans le saint Alexis, 36a de l'édition de M. G. Paris, de même *costre-s* (nominatif) et *costor* (accusatif) dans les Dialogues du Pape Grégoire que j'ai publiés en 1876. On en trouvera d'autres exemples dans Godefroy. Or, ces deux formes convaincantes auraient dû donner en français moderne *coustre*, *coutre* (2) et *cousteur, couteur*. Ces formes se trouvent (ou se trouveront) dans les patois actuels ; mais en dehors aussi on les connaît comme noms propres : *Cousteur*, *Lecousteur, Couteur*, etc., ne laissent aucun doute sur leur provenance. Mais le nominatif *coustre* a survécu de même : Coultre, Lecoultre. Il est vrai que cette *l* muette est de nature à détourner de la vraie étymologie. Mais cette *l* est fautive, abusive, arbitrairement intercalée par une raison que nous allons expliquer. D'abord il est

(1) Cette note pourra tomber aussi entre les mains de spécialistes romanisants. Pour l'apprécier à sa vraie valeur, qu'ils se souviennent que je me trouvais alors à Bagnères complètement dénué de tout appareil philologique, loin de ma chère bibliothèque, de sorte que j'ai dû recourir uniquement à ma mémoire. Retourné à Bonn, il m'a été absolument impossible, pour des raisons péremptoires, dont le manque absolu de temps est encore la moindre, de refaire le sujet de la conférence, qui, je l'avoue, est des plus intéressants et des plus tentants. Au moins, eux aussi trouveront quelque chose de neuf, l'explication du gascon *castèt*.

(2) Voyez *Coutre* dans Ménage, éd. Jault, I, 435.

évident, que *Coultre* étymologique, c'est-à-dire *coutre* le fer tranchant de la charrue, se prête moins comme nom de famille. Mais pourquoi avoir intercalé cette *l* ? Par la simple raison que, au cours du temps, un autre mot, tout à fait différent, le mot *cuistre,* dont nous parlerons tout à l'heure et qui signifiait : marmiton, mauvais cuisinier, s'était croisé avec *coustre,* de sorte que les deux mots ont partagé chacun la signification de l'autre. C'est donc par une espèce de point d'honneur que l'on a voulu éviter toute allusion au sens désagréable du mot par l'intercalation de l'*l.* (1)

Avant d'abandonner pour un moment le mot *custor* (2) = *costre,* il est nécessaire d'ajouter qu'il se présente déjà dans un document de 1261 (V. Godefroy) sous la forme de *coistre-s,* ce qui serait un latin : **custrio,* dérivé de *custor.*

Tout à fait indépendant de ce mot, il en existe un autre, le français moderne *cuistre.* Si l'on se rapportait uniquement aux dictionnaires actuels, Académie, Littré, et même au dernier et au meilleur, celui de Darmesteter-Thomas, on ne devinerait aucunement sa signification primitive. Tous donnent comme signification : 1) valet de collège ; 2) pédant. Consultons les anciens dictionnaires : Le mot manque chez Godefroy (Dictionnaire et Complément) et réellement on n'en a retrouvé jusqu'aujourd'hui aucun exemple ancien. On ne le trouve pas même chez Nicot. Le premier qui l'enregistre, à ma connaissance, est *Oudin* et il l'explique par : domestique qui cuit pour les écoliers. On est étonné de ne pas trouver reproduite cette citation importante chez Darmesteter.

Ménage : « *cuistre,* de *coquister,* fait de *coquus.*

Trévoux réunit les deux significations en les combinant : « Valet de Pédans, ou de Prêtres, et de gens de Collège, qui leur sert à faire cuire leur viande. »

Personne n'a encore fait remarquer que, si le mot *cuistre* n'a pas été retrouvé en vieux français, on y trouve cependant son

(1) On trouve déjà cette mauvaise orthographe dans Bouchet, Serée 31. et chez Cotgrave 1650. s. v. coultre, auquel il renvoie sous *coustre.* D'autre part il y manque le mot *cuistre* ce qui est très surprenant pour un dictionnaire aussi complet, aussi excellent que celui de cet Anglais.

(2) Cf. Schuchardt dans *ZfrP.* I, 123.

dérivé, c'est *coistron, quistron, questron,* qui signifie marmiton, cuisinier (plus tard, il a dégénéré jusqu'au sens de bâtard); nous n'avons pas à nous en occuper en ce moment. Ce qui vaut encore mieux, c'est que le mot latin qu'il représente, existe et qu'il a été déjà trouvé dans les Gloses d'Isidore : *cocistro prægustator regius;* Papias : *cocistro tabernarius* (un ms. nous donne *cocistrio*, et Ducange *cocistro*) (1). C'est l'étymologie du vfr. *coistron.*

Mais le mot simple existe aussi, c'est le type latin *coquaster*, dérivation péjorative bien connue du simplex *coquus* = mauvais cuisinier, qui est continué par le vieux provençal *coguastro(n)*. Ducange cite encore l'italien *cocastro*, *cuocastro,* que ne connaissent pas les dictionnaires italiens que j'ai sous la main.

D'un autre côté, il est évident, que, même le nom. *cuistre* n'existant pas, on aurait toujours tiré une forme *coistre* de l'accus. *coistron* d'après l'analogie des mots latins en *-o,-onis*. On se souviendra que nous avons déjà mentionné une variante *coistre* de *costre* (custor).

Il y avait alors déjà anciennement les deux mots *coistre* (marguillier) et *cuistre, coistre* (marmiton) en présence. Aussi l'influence d'un mot sur l'autre est-elle très probable. Que l'on se souvienne que la figure du marguillier présente partout un côté ridicule à cause de la gravité qu'il affecte et de sa prétention à vouloir s'identifier avec le prêtre et son église.

Voilà les faits : passons au raisonnement.

Le premier qui s'est occupé, d'après Ménage, qui a donné l'excellente étymologie *coquister*, confirmée plus tard par les Gloses d'Isidore qu'il ne connaissait pas apparemment ou au moins qu'il n'avait pas présentes à la mémoire, est Diez qui reproduit *coquaster* et traduit par « Pfaffenkoch », c'est-à-dire cuisinier des prêtres. Littré repousse cette étymologie : « on ne trouve aucun exemple ancien de ce mot (ce qui, comme nous avons vu, ne prouve rien) ; ce qui serait étrange s'il venait de cette glose (d'Isidore), au lieu que cela sera tout naturel si l'on suppose que *cuistre* n'est qu'une autre prononciation de *coustre*, sacristain... ; le sens aura facilement passé de serviteur d'église à serviteur de

(1) Ducange renvoie à la fin de cet article à un article *cocaster*. Je l'ai cherché en vain dans l'édition de Didot.

collège ». G. Paris (La vie de saint Alexis, p. 184) se rallie à l'opinion de Littré : « Je serais porté, comme M. Littré, à rattacher notre *cuistre* plutôt à un sacristain qu'à un cuisinier. » Scheler, etc., se rallient à cette opinion.

A cela il faut opposer 1° que comme nous l'avons démontré, plus haut, *coustre*, sacristain et *cuistre* marmiton sont deux mots parfaitement différents ; 2° qu'ils étaient d'abord séparés par la signification. Oudin au XVIIe siècle ne connaît pas d'autre signification que celle de « domestique qui cuit pour les écoliers. » Si Sorel (Francion 131, de l'an 1622) dit (v. Darmesteter) : « Hortensius commanda à son *cuistre* d'aller prier à déjeûner un autre vieux pédant », c'est évidemment le même sens. La seule difficulté, qui existe, c'est ce qui a décidé aussi M. G. Paris à opter pour *coustre,* c'est que l'idée de *pédant* (signification déjà assurée pour le XVIIe siècle) se rattache difficilement à celle de marmiton ou même de valet, mais qu'elle dérive naturellement de l'idée de sacristain. C'est évident ; mais nous pouvons concilier les deux opinions, en répétant que *coistre*, variante de *coustre*, et *cuistre* marmiton, s'étaient déjà rapprochés en vieux français et que c'est par hasard que l'on a choisi plus tard pour « pédant » cette forme *cuistre* au lieu de celle de *coustre*.

Inutile d'ajouter que *cuistre* doit être absolument de l'ancien domaine de la langue, le XVIe et le XVIIe siècles ne pouvant plus former un mot comme *cuistre ;* d'ailleurs il trahit son origine ecclésiastique encore aujourd'hui par son *s* qui se prononce, tandis que tous les *s* dans des conditions identiques sont devenus muets dans tous les mots vraiment populaires.

W. FOERSTER.






6276.37.5
De la place qu'occupe le dialect ga
Widener Library 003174260
3 2044 086 605 334